

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

1975
33

Année scolaire 1974-1975

LA BIBLIOTHEQUE
DE LA CITY UNIVERSITY A LONDRES

Michelle Guiot



Contrairement à ce qui se passe en France, la bibliothèque universitaire en Grande Bretagne fait partie intégrante de l'université . Administrativement, la bibliothèque est un service de l'université parmi d'autres . Elle est aussi autonome et indépendante des institutions extérieures que l'est l'université elle-même : il n'existe pas d'équivalent de notre Direction des Bibliothèques et de la Lecture Publique . C'est pourquoi il est intéressant d'examiner au préalable la situation des universités puisqu'elle conditionne celle des bibliothèques universitaires .

Afin de dégager quelques caractéristiques des bibliothèques universitaires anglaises et d'amarcer une comparaison avec les bibliothèques universitaires françaises, on étudiera ensuite l'exemple de la bibliothèque de la City University à Londres grâce à un stage suivi dans cette bibliothèque du 20 au 27 mars 1975 . Les points suivants seront tour à tour examinés :

- présentation de la City University
- présentation de la bibliothèque
- les bâtiments
- les collections
- le personnel
- le budget
- le fonctionnement
- la conception du travail

1975

33

LES UNIVERSITES DU ROYAUME UNI

Tout comme les universités françaises, les universités du Royaume Uni ont connu ces dernières décennies un essor très rapide, plus rapide que celui des autres secteurs de l'enseignement . Ainsi, le nombre des étudiants à plein temps a plus que quadruplé entre 1945 et 1970, c'est à dire en vingt-cinq ans . Sans compter l'Université pour Tous, le Royaume Uni comprend maintenant quarante-quatre universités au lieu de dix-sept en 1945 .

Hormis cette croissance parallèle, il existe plusieurs grandes caractéristiques qui distinguent les universités du Royaume Uni de celles de notre pays . Il existe plus de disparité entre les différentes universités britanniques qu'entre les universités françaises . En effet, l'héritage historique se fait davantage sentir en Grande-Bretagne puisqu'il n'existe pas d'organe central dont le rôle soit d'unifier les divers établissements . On distingue en général quatre stades dans le développement des universités du Royaume Uni :

- les universités fondées avant 1600 (dont Oxford et Cambridge)
- les universités fondées entre 1800 et 1945 (dont Londres) situées en particulier à proximité des grands centres industriels et qui parfois collaborent avec l'industrie locale .
- les universités "civiques" fondées après 1945 .
- les instituts de technologie convertis récemment en universités et autres établissements ayant reçu leur statut à la suite du rapport Robbins .

Plus encore qu'au poids de l'histoire, cette disparité est due au principe de liberté institutionnelle qui régit les universités .

Bien que placées sous la responsabilité du Ministre de l'Education et de la Science, administrativement, les universités sont des institutions autonomes . Leurs droits et pouvoirs leur sont conférés par des Chartes Royales ou des lois qui définissent les grandes lignes de leur constitution . Les détails des constitutions sont fixés par des statuts complémentaires qui peuvent être amendés sur l'initiative de l'université avec l'accord du Conseil Privé et dans le cadre de la charte . En cas de besoin, l'université peut promulguer des ordonnances, décrets, dispenses et règlements complémentaires (par exemple pour fixer les conditions d'admission ou pour déterminer le niveau des diplômes .) Chaque université jouit du droit de nommer son propre personnel, de fixer ses programmes d'études et le niveau de son instruction, d'équilibrer son effort entre l'enseignement et la recherche et de déterminer le sens de son orientation future .

A la tête de chaque université se trouve le Chancelier, élu à vie, dont le rôle est surtout représentatif . La responsabilité des questions pédagogiques et administratives incombe au Vice-Chancelier ou Principal qui est en général permanent . Il est chargé de la marche normale de l'université . Le Secrétaire assure les fonctions de direction administrative .

Cependant l'indépendance des universités n'est pas intégrale puisque, pour leurs recettes, elles dépendent en grande partie des subventions du gouvernement depuis la première guerre mondiale .

Recettes globales de l'Université en Grande Bretagne en 1970-1971

I - Fondations	:	3,4 millions de Livres Sterling	soit environ :	1,07 %
2 - Donations	:	1,2 " " "	:	0,37 %
3 - Subventions des autorités locales	:	1,6 " " "	:	0,50 %

4 - Subventions du Ministère des Finances	:	224,5 millions de Livres Sterling	soit environ : 71 %
5 - Droits d'inscription aux cours et examens ... *	:	20 " " "	: 6,33 %
6 - Versements pour recherches			
6.1 - Gouvernementaux	:	26,5 " "	: 8,38 %
6.2 - Autres organismes	:	13,5 " "	: 4,27 %
7 - Autres recettes	:	24,5 " "	: 7,76 %

Total : 315,5 "

* Par le jeu des bourses dont bénéficient un très grand nombre d'étudiants (plus de 90 % des étudiants à plein temps reçoivent des bourses couvrant tout ou partie de leurs frais), ces droits proviennent en fait de fonds gouvernementaux ou locaux .

Si l'on additionne les rubriques 4- 5- et 6-I-, on en déduit que la participation gouvernementale au budget des universités britanniques est approximativement de 85 % du budget total .

C'est l'University Grants Committee ou U.G.C. qui assure la liaison entre les universités et le Gouvernement . Cette commission permanente du Ministère des Finances fut créée en 1919 . Ses attributions sont les suivantes :

- " Enquêter sur les besoins financiers de l'enseignement universitaire ;
- Conseiller le Parlement sur la façon de les satisfaire par l'imputation de toutes les subventions allouées par le Parlement ;
- Recueillir, examiner et diffuser toute information relative à l'enseignement universitaire dans le Royaume Uni ;
- Participer conjointement avec les universités et les autres organismes intéressés à la préparation et à l'exécution de tout programme de développement universitaire qui pourrait se révéler nécessaire afin de répondre parfaitement aux besoins nationaux " .

Son rôle est "non de diriger, mais de stimuler, coordonner, conseiller". Son action n'est donc pas autoritaire et n'a pas la force d'une loi. Elle est prépondérante cependant en raison des implications financières.

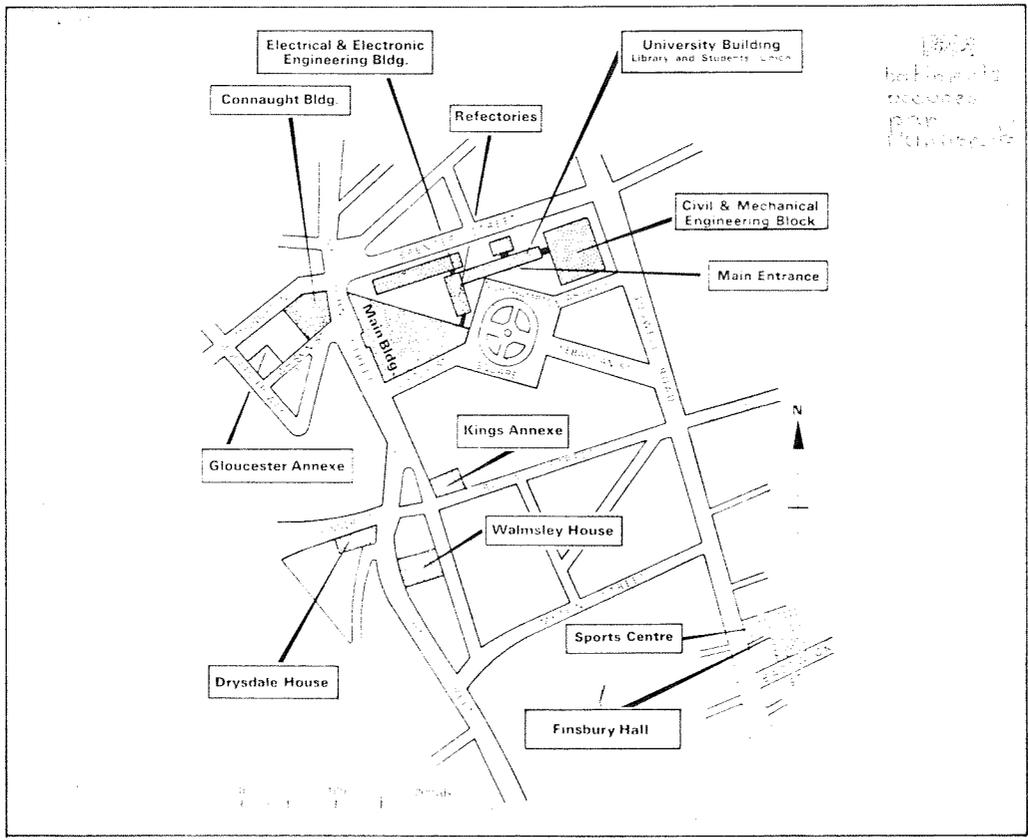
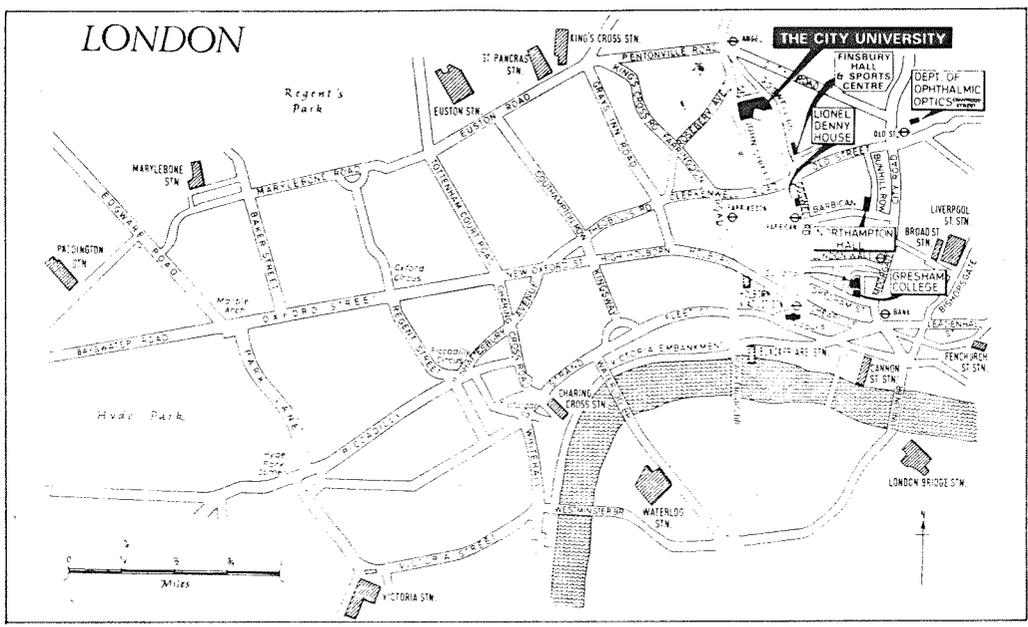
Autre particularité des universités britanniques : dès leur origine, les universités modernes se sont trouvées étroitement associées aux industries de leur région : celles-ci participent à leur financement. En retour, les universités se spécialisent dans un domaine qui est en relation directe avec les activités de la région. Les organismes gouvernementaux encouragent cette coopération, qui est notamment fructueuse au niveau de la recherche.

Par ailleurs, l'entrée à l'université ne se fait pas suivant le même procédé qu'en France : les étudiants sont admis sur examen (le General Certificate of Education qui est l'équivalent de notre baccalauréat) et sur sélection. Le nombre d'étudiants pouvant bénéficier de l'enseignement supérieur est inférieur à celui des candidats. Le corollaire de ce principe est le faible pourcentage d'échecs au cours des études. En conséquence, pour une population de même importance, l'effectif des étudiants qui fréquentent les universités britanniques est au moins deux fois inférieur à celui des universités françaises.

C'est l'une des conditions qui a permis de faire bénéficier les étudiants d'un enseignement plus individuel (on compte ainsi un enseignant pour huit étudiants). Au cours magistraux, les universitaires britanniques préfèrent souvent les "tutorials" et les "seminars" : une fois par semaine au moins, chaque étudiant ou petit groupe d'étudiants rend compte de son travail à un "tutor" attitré. L'efficacité de cette méthode d'enseignement repose en grande partie sur le profit que l'étudiant tire de ses lectures à la bibliothèque. La bibliothèque a donc un rôle important à jouer. A tel point,

que l' University Grants Committee a pu dire dans son rapport de 1921 : " The character and efficiency of a university may be gauged by its treatment of its central organ - the library . We regard the fullest provision for library maintenance as the primary and most vital need in the equipment of a university " . *

* On peut juger du caractère et de l'efficacité d'une université d'après l'importance qu'elle accorde à son organe central - la bibliothèque . Nous considérons qu'accorder le plus de facilités possible à la bibliothèque est un besoin primordial et vital dans l'équipement d'une université .



7

LA CITY UNIVERSITY DE LONDRES

Le Northampton Polytechnic College fut fondé à la fin du siècle dernier . Il devint le College of Advanced Technology en 1957 et reçut sa Charte Royale d'université le 23 mai 1966 avec pour objectif principal, les domaines scientifiques et technologiques . Si l'on veut estimer son importance par le nombre de ses étudiants, la City University occupe la vingt-septième place au sein des trente-six universités anglaises avec 2 383 étudiants à plein-temps en 1970-1971 (la moyenne étant de 4910) . C'est donc une université de relativement petite importance .

L'université se compose de différents départements correspondant pour la plupart aux disciplines enseignées . Dans ces différents, domaines l'enseignement prépare au "degree" (ou licence) ainsi qu'à des diplômes supérieurs à ce niveau supposant la préparation d'une thèse . L'originalité de l'enseignement de cette université est le système des cours "sandwich" . Au lieu de passer trois ans à plein temps à l'université, pour obtenir sa licence, un étudiant passe cinq périodes de six mois à l'université en alternance avec trois ou quatre stages de six mois dans l'industrie .

En 1971-1972, les effectifs étudiants se répartissaient de la façon suivante :

	non licenciés		
	étudiants à plein temps	étudiants sui- vant un cours sandwich	licenciés et chercheurs
Génie civile	62	328	51
Génie mécanique	145	98	27
Génie électrique et électronique	71	226	17
Production		10	
Instruments et contrôle		17	

	étudiants à plein temps	étudiants sui- vant un cours "sandwich"	licenciés et chersheurs
Automatisation	10	32	36
Aéronautique	105	32	13
Transports aériens		64	
Mathématiques	119	102	51
Physique appliquée	36	28	10
Chimie	71	67	53
Optique	182		16
Economie et Technologie:		86	144
Philosophie et physique	6		
Philosophie et mathématiques	3		
Sciences sociales	89		24
Sciences de l'information			61
Total	899	1144	503
	2043		
	2 546		

Pour l'année 1971-1972, il a été décerné : 525 licences et 198 diplômes supérieurs à la licence .

Cette même année, 52 projets proposés et financés par des organismes tant publics que privés ont fait l'objet de recherches qui se sont parfois étendues sur plusieurs années . Deux cent articles, environ, ont été publiés par des membres du corps enseignant qui compte plus de trois cent membres à plein temps . La plupart de ces enseignants sont engagés dans des travaux de recherche .

Depuis 1971, les effectifs ont légèrement baissé en raison d'une désaffection des cours "sandwich" . Maintenant l'université souhaite surtout développer le secteur recherche.

LA BIBLIOTHEQUE DE LA CITY UNIVERSITY

La bibliothèque de la City University se trouve disséminée dans plusieurs bâtiments

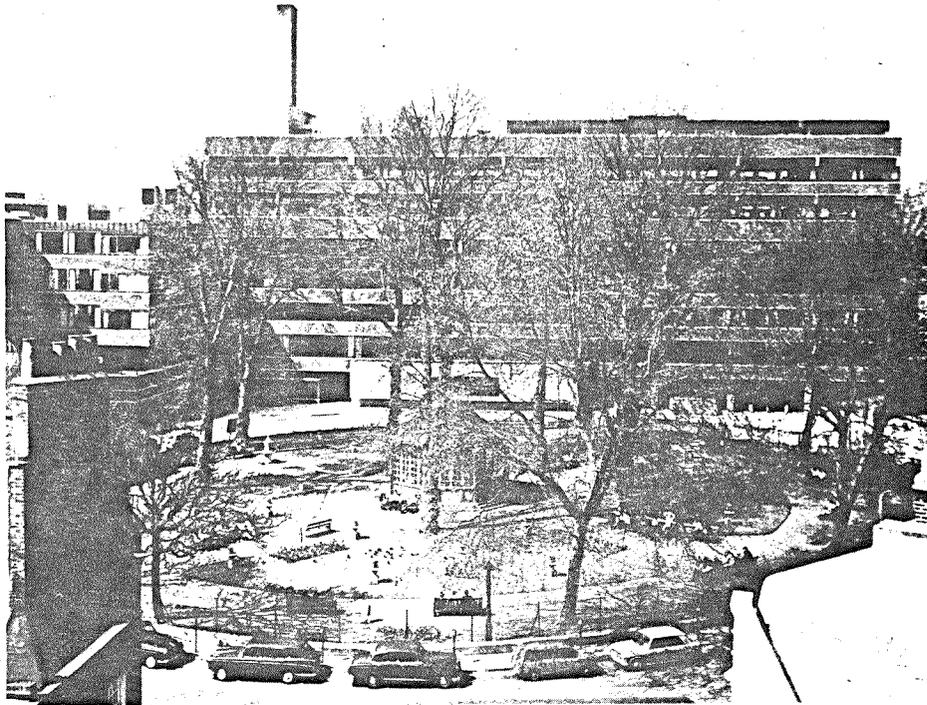
- Les principaux services sont installés dans l'University Building ouvert à la rentrée de 1970. Il se trouve à proximité des bâtiments administratifs, au coeur de plusieurs départements (génie électrique, génie mécanique ...) . La bibliothèque partage ce bâtiment de sept étages avec l'Union des Etudiants, les différents réfectoires et le Grand Théâtre . Il s'agit donc d'un bâtiment très fréquenté . Cela révèle un désir d'intégrer au maximum la bibliothèque à la vie de l'université et de la rendre facilement accessible .

- L'une des annexes spécialisée dans l'économie et le commerce se trouve au septième étage de "Lionel Denny House" où ont lieu tous les cours de cette section . On remarque que cette annexe, de même que la bibliothèque centrale, ont été installées aux derniers étages de leur bâtiment afin de diminuer ainsi les bruits de la rue .

- La dernière annexe spécialisée dans l'optique est également regroupée avec le département correspondant .

Il n'existe aucune bibliothèque de section . Les différents départements acquièrent bien quelques ouvrages, mais il s'agit d'usuels dont les enseignants ont constamment besoin et qui ne sont pas répertoriés et qui ne sauraient constituer même l'embryon d'une bibliothèque .

Si aucune tentative de bibliothèque départementale n'a vu le jour dans cette université, c'est peut-être parce que l'on a su rapprocher la bibliothèque de ses utilisateurs en créant des annexes précisément là où des bibliothèques de section auraient pu se développer . L'U.G.C. dans son rapport de 1967 souligne le fait que professeurs et élèves ne feront pas l'effort de se rendre à la bibliothèque s'ils doivent pour cela sortir de leur département .



La bibliothèque centrale de la City University est installée aux deux derniers étages de ce bâtiment .



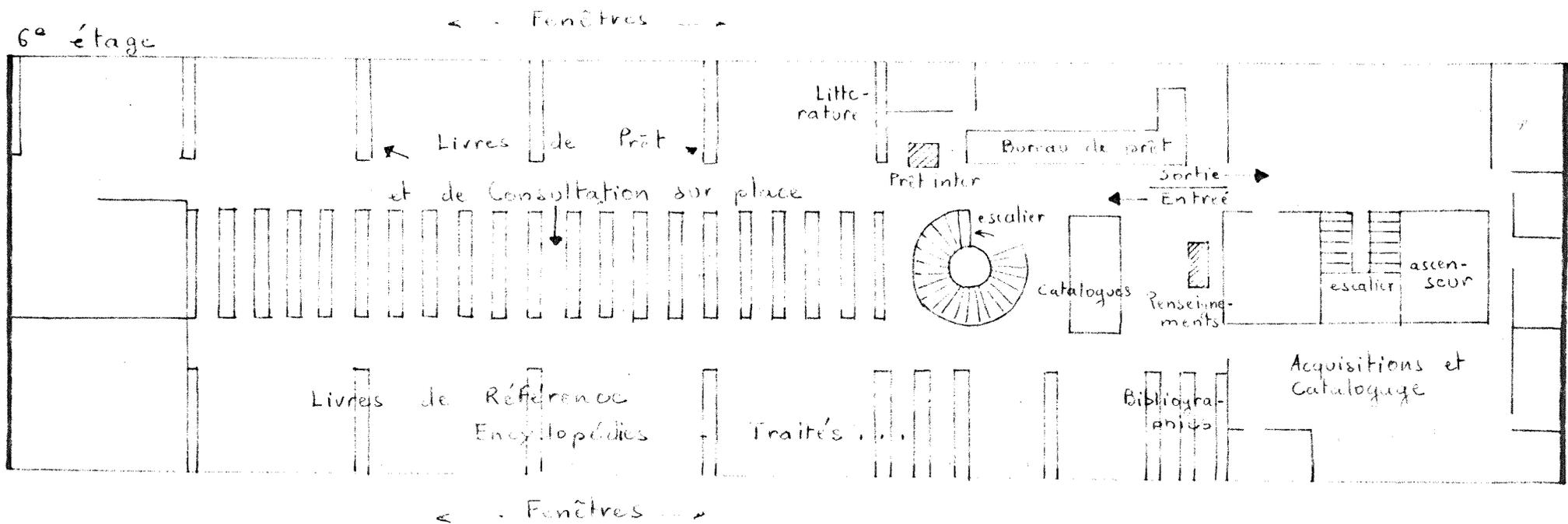
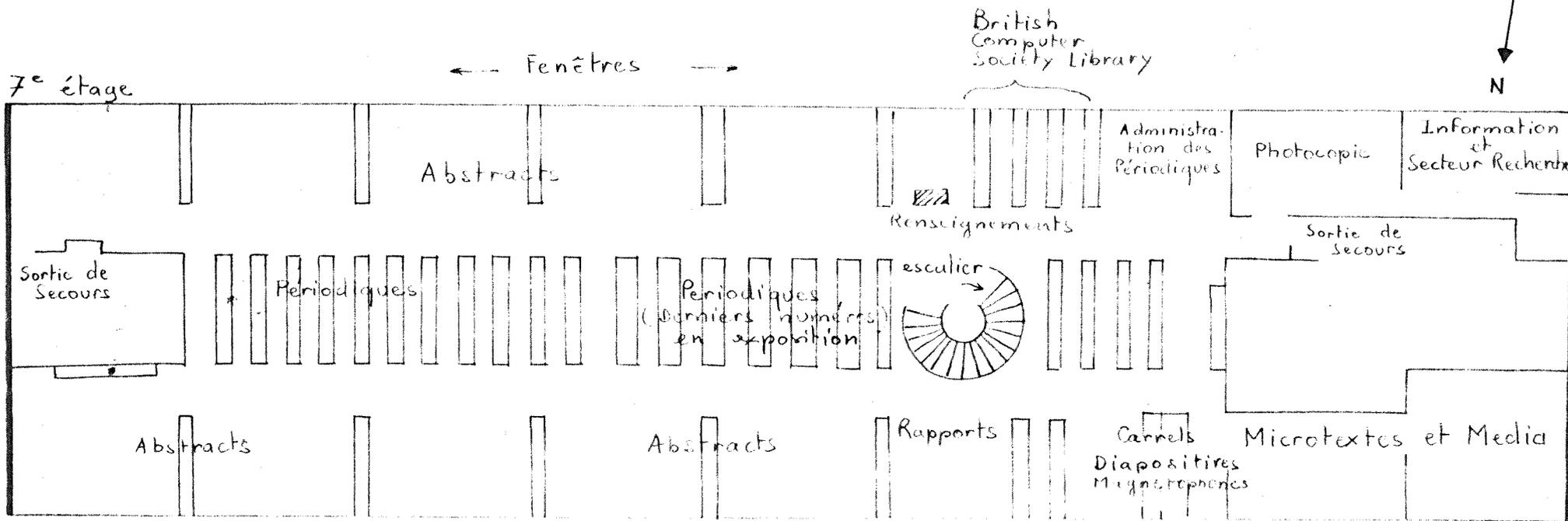
Vue des rayonnages de livres de l'entrée de la bibliothèque

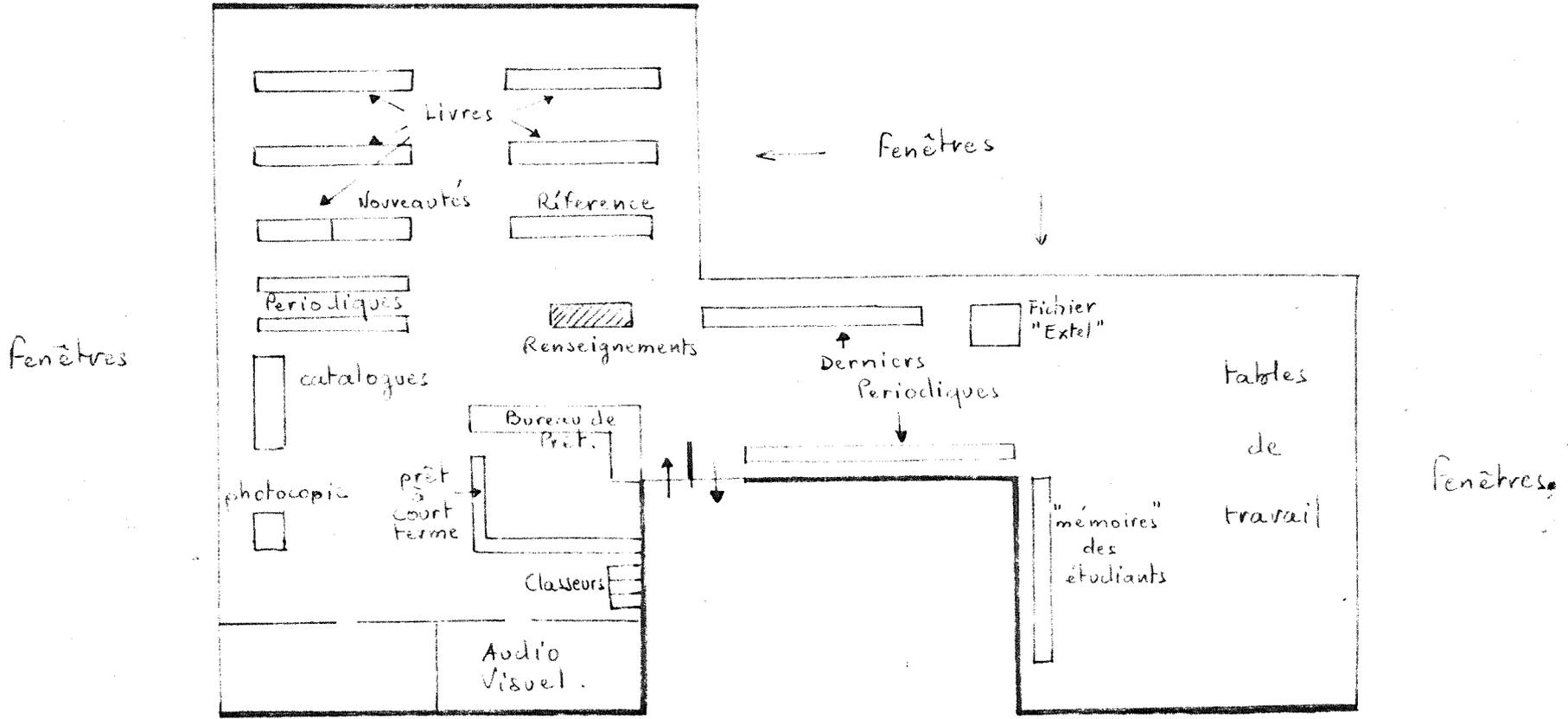
Cependant, ce n'est pas une règle en Grande Bretagne, et certaines universités possèdent des bibliothèques à gestion décentralisée . Il s'agit surtout d'Oxford, Cambridge et de Londres . Toutefois, dans son rapport de 1967, l'U.G.C. semble favorable à une gestion unique qui permet un développement harmonieux de l'ensemble du fonds tout en tenant compte de l'avis des spécialistes . Selon lui, ce système répond mieux au besoins actuels de rompre les barrières entre les différentes disciplines et de rendre accessible à tous l'ensemble des collections .

L'U.G.C. est malgré tout prêt à admettre que les bibliothèques de section à gestion décentralisée font partie du système académique sous cinq conditions :

- les bibliothèques de section doivent être placées sous l'autorité du Library Committee de chaque université ,
- un catalogue collectif doit regrouper tous les ouvrages de l'ensemble des bibliothèques de l'université,
- les ouvrages en un seul exemplaire doivent se trouver à la bibliothèque centrale à moins que la bibliothèque où ils se trouvent n'ait des heures d'ouverture très étendues,
- les bibliothèques de section ne doivent, en principe, contenir que des ouvrages se trouvant à la bibliothèque centrale,
- enfin, avant que d'instituer une telle bibliothèque, il convient de s'assurer que cette bibliothèque aura des ressources suffisantes pour constituer son ^{fonds} et poursuivre ses acquisitions sans entraîner de modifications dans la politique d'acquisition de la bibliothèque centrale .

PLAN DE LA BIBLIOTHEQUE





Les bâtiments :

Ouverte en 1970, la bibliothèque centrale a été prévue pour répondre aux besoins d'une population de 3 000 personnes . Sa surface est de 2 790 m² . Elle donc été conçue suivant des normes inférieures à celles préconisées en France : elle prévoit moins d'un mètre carré par étudiant alors qu'en France on recommande de 1,20 à 2 m² par usager suivant l'importance de la bibliothèque . Mais il est à noter que la disposition d'ensemble est très comp^acte et qu'il n'existe pratiquement pas de "perte" de surface utile par des couloirs . Cette bibliothèque offre 500 places assises et elle peut contenir 80 000 volumes rangés sur 3 050 mètres de rayonnages métalliques . Elle n'est pas utilisée au maximum puisque le total des étudiants et des enseignants n'atteint que le chiffre de 2 700 et que les usagers bénéficient en outre des deux annexes .

L'annexe du Centre de Commerce, également de construction récente, (1971), a une surface de 260 mètres carrés et offre 30 places assises . Elle possède environ 10 000 volumes et a une capacité légèrement supérieure . La seconde annexe a des proportions semblables .

La bibliothèque centrale est construite suivant un plan très simple : elle est composée de deux vastes salles rectangulaires et superposées . On a conservé aux murs leur apparence de béton . Dans ce décor sobre, la seule fantaisie réside dans un escalier en colimaçon qui constitue la liaison unique entre les deux étages . A l'exception des salles d'appareils de reproduction, le sol est recouvert d'une moquette destinée à assourdir les bruits et à améliorer les conditions de travail . A l'entrée, sont installés les services publics : prêt, prêt-inter, renseignements, catalogues . Comme dans la plupart des bibliothèques anglaises les collections sont en libre-accès . Et, suivant les recommandations de l'U.G.C., les tables sont

disposées à proximité des ouvrages, le long des fenêtres et entre les rayonnages en épi . Ces rayonnages permettent d'isoler les lecteurs . De plus, chaque usager est séparé de son vis-à-vis par un panneau de bois qui partage les tables en deux . Cette disposition permet aussi de tirer le meilleur parti de l'éclairage naturel .

Contrairement aux recommandations de l'U.G.C., il n'a pas été prévu de petites salles pour les travaux de groupe . Par contre, une salle de détente a bien été prévue pour le personnel de la bibliothèque .

Le chauffage est assuré par des radiateurs à eau chaude . Contrairement aux suggestions de l'U.G.C. qui encourage l'installation de systèmes à air conditionné, aucune mesure n'a été prise dans ce sens .

Jusqu'en 1967 au moins, il n'existait aucune norme pour la construction des B.U. anglaises . Mais dans son rapport de 1967, l'U.G.C. a émis le souhait que des recommandations soient élaborées . Son "Library Committee" a également dressé une liste de bibliothécaires chevronnés susceptibles d'assister tout bibliothécaire engagé dans l'édification ou l'extention d'une B.U.

Le problème de saturation des locaux pourra être résolu de plusieurs façons lorsque la capacité limite de 120 000 volumes pour l'ensemble des bâtiments sera atteinte :

- par l'occupation partielle de l'étage situé audessous de la bibliothèque centrale,
- par l'édification de nouvelles annexes,
- enfin, la bibliothèque a signé un bail avec la bibliothèque publique d'Islington qui est très proche de l'université, et dont les sous-sols pourront accueillir jusqu'à 250 000 volumes .

Les collections :

Notons au préalable que, pas plus qu'en France, les bibliothèques universitaires anglaises ne sont destinées à répondre à tous les besoins en livres des étudiants ; l'allocation d'une bourse complète comprend d'ailleurs la somme annuelle de 30 £ soit environ 300 frs pour l'achat de livres et de papéterie .

Contrairement à ce qui se passe dans la plupart des B.U. françaises et, bien que ce ne soit pas une règle générale en Grande-Bretagne, la bibliothèque de la City University n'est pas divisée en deux niveaux . L'ensemble des collections est accessible à tous les lecteurs .

Actuellement, la bibliothèque possède 100 000 volumes et reçoit 1 400 périodiques (abstracts compris) . Elle se classe ainsi parmi les plus petites B.U. d'Angleterre : en 1970, elle possédait 60 000 volumes "reliés" alors que la moyenne était de 298 800 volumes pour les B.U. anglaises à l'exclusion de celles d'Oxford, Cambridge et Londres qui sont des cas particuliers : Oxford et Cambridge bénéficient notamment du dépôt légal . Seules, deux B.U. comptaient alors moins d'ouvrages : la London Graduate School of Business Studies et la Manchester Business School qui ne possédaient alors que 17 et 20 000 ouvrages .

Ces chiffres qui semblent très petits en Angleterre, le sont beaucoup moins en France . Prenons la bibliothèque de l'I.N.S.A. à LYON, - l'I.N.S.A. présente l'avantage de se consacrer aux mêmes types d'enseignements que la City University : ces deux établissements forment des ingénieurs en mécanique, en informatique, des spécialistes en gestion ...- La bibliothèque de l'I.N.S.A. répond aux besoins de 3 500 étudiants et de 4 à 500 enseignants-chercheurs . Pour satisfaire ses 4 000 usagers, elle a une collection de 50 000 ouvrages (ou 60 000 si l'on inclut les brochures et les tirés-à-part).

Elle reçoit de plus 800 périodiques . Le fonds de la bibliothèque de la City University est donc presque deux fois plus important que celui de la bibliothèque de l'I.N.S.A. alors qu'il est destiné à un public moins nombreux (2 700 contre 4 000).

La situation de la bibliothèque de la City University par rapport aux autres B.U. anglaises est due au passage récent du statut de Technical College à celui d'université . Lors de cette transformation en 1966, la bibliothèque ne possédait qu 16 000 volumes essentiellement de niveau inférieur à la licence et relativement anciens . Un très gros effort a donc été consenti par l'université pour constituer une B.U. digne de ce nom . La première mesure prise consista à nommer un directeur de bibliothèque d'université et à étoffer le personnel . Puis en 1970, un programme d'acquisitions fut élaboré qui avait pour objectif 80 000 volumes . Les crédits devaient être ensuite consacrés à la mise à jour du fonds et à l'élargissement du fonds suivant le développement de l'université . Il fut estimé qu'un livre étant utile à la recherche et à l'enseignement pendant une période de dix ans après sa parution, la mise à jour du fonds supposerait le renouvellement de 8 000 ouvrages par an . L'extension des collections fut estimée à 5 000 titres par an d'où un total de 1 300 000 livres à acheter chaque année . Pour l'année 1974-1975, la B.U. dispose , pour l'achat des livres, d'environ 50 000 £ (soit à peu près 500 000 frs) ce qui permet l'achat de 10 000 livres, le prix moyen des ouvrages acquis étant de 4,70 £ (soit environ 47 frs) . En raison de l'augmentation du prix des livres dont se plaignent également les bibliothécaires anglais, la City University n'a donc pas réussi à atteindre le but qu'elle s'était fixé . Cependant, son taux d'accroissement est d'environ ~~de~~ quatre livres par an et par étudiant ce qui ne souffre pas de comparaison avec le taux français qui est de 0,3 livre par ^{an} et par étudiant .

le but à atteindre pour les périodiques était de 1 500 titres en 1977 . Il était de 1 300 en 1971 . En fait, il est actuellement inférieur à 1 200 car, des compressions budgétaires et l'augmentation des tarifs en 1972-1973 n'ont pas permis de prolonger les abonnements de 230 périodiques . Cependant, cette bibliothèque atteint presque la taux d'un périodique pour deux étudiants (contre 0,08 par étudiant et par an en moyenne en France) .

Afin de pallier ~~la~~ nombre des périodiques jugé insuffisant, et afin de mieux exploiter les ressources du prêt-inter, en 1971, dans son estimation quinquennale pour 1972-1977, le Library Committee soulignait le besoin de faire passer le nombre des abstracts de 70 à 80, portant ainsi les dépenses afférentes de 4 600 £ à 7 000 £ (soit de 46 000 à 70 000 frs) . En fait, il est peu probable que ce projet ait été réalisé en raison des mesures actuelles d'économie .

La bibliothèque possède également des collections de rapports, normes et publications officielles . Elle conserve en outre , les textes des épreuves d'examen .

Ces collections d'imprimés sont complétées par différents média . Ce fonds particulier n'a pas été financé par le budget-bibliothèque, il a été constitué grâce à deux sources :

- d'une part, la Lending Division de la British Library répond aux demandes de prêt-inter par l'envoi du livre demandé, de photocopies ou bien de micro-fiches . Ces micro-fiches peuvent être remises à l'emprunteur . Ici, la bibliothèque les conserve afin d'en faire bénéficier d'autres lecteurs .

- d'autre part, en 1971, la Worshipful Company of Skinners (= la Guilde des Tanneurs) l'une des riches corporations londoniennes, a fait un don de 20 000 £ pour financer l'achat de nouveaux médias pendant cinq ans . Cette somme n'est destinée à couvrir que les

bandes, films, diapositives et autres supports ; les différents appareils sont fournis par le Centre de Technologie Educatrice qui est un département de l'université . 10 000 diapositives, des bandes magnétiques, des video-cassettes, des films 16 et 35 mm, des micro-fiches sont mis en libre-accès à la disposition des étudiants ainsi que des Jeux éducatifs .

La British Computer Society Library qui est située au second niveau de la bibliothèque centrale, est un autre exemple de l'interférence du secteur privé dans la vie de l'université . La B.C.S. est une association professionnelle qui a notamment pour but la formation et l'information de ses membres . Elle organise des examens, publie trois revues et possède une bibliothèque qui est située au sein de la B.U. L'université ne demande aucun loyer mais en retour les étudiants ont la jouissance de ses collections . Cette bibliothèque qui intéresse surtout les informaticiens, comprend actuellement 3 500 livres et 108 périodiques .

Le budget :

On a vu que la bibliothèque dépend entièrement de l'université pour son budget . Le " University Senate " qui s'occupe des problèmes académiques, se compose de plusieurs comités dont le "Senate Library Committee". Le Sénat nomme les membres de ce comité

- qui comprend : - huit enseignants
 - deux étudiants
 - le Vice Chancelier
 - le Pro Vice Chancelier
 - l'"academic registrar"
 - le "Directeur" de la bibliothèque
- } qui sont des membres ex-officio

Le secrétariat est tenu par l'un des bibliothécaires qui n'a toutefois pas le droit de vote .

Ce comité qui se réunit tous les cinq ans, décide de la politique générale de la bibliothèque . Il estime ses besoins financiers, ses besoins en personnel et doit en référer au Sénat pour toute question importante . Ce comité a lui-même un sous-comité chargé plus particulièrement des acquisitions . Le budget est estimé pour une période de cinq ans . Ainsi les besoins de la période 1972-1977 ont été évalués en 1971 . Le comité de la bibliothèque expose ces besoins devant le Sénat . Le Sénat soumet ensuite les besoins de l'ensemble de l'université au Conseil qui est chargé des affaires financières . Celui-ci les transmet au Ministère des Finances par l'intermédiaire de l'University Grants Committee . La répartition du budget de l'Etat étant votée par le Parlement , l'U.G.C. partage la subvention globale entre les différentes universités . Le Conseil de l'université vote enfin son budget et suivant une conception qui lui est propre accorde à sa bibliothèque une part plus ou moins importante de son budget . En 1970-1971, le Manchester Institute of Science and Technology consacrait 1,5 % de son budget à sa bibliothèque alors que le budget-

bibliothèque de l'université d'Oxford représentait 7,9 % de son budget global . Cette même année, la bibliothèque de la City University recevait 4,6 % du budget global de l'université ; ce qui était légèrement supérieur à la moyenne nationale qui avoisinait 4 %, et ce qui la plaçait au treizième rang parmi les 36 bibliothèques anglaises . L'U.G.C. recommande que le budget de la bibliothèque soit au moins égal à 6 % de celui de l'université .

En théorie, le budget est prévu pour cinq ans . En pratique, les crédits sont votés tous les ans et même tous les six mois actuellement .

Le budget de la bibliothèque de la City University se décompose de la façon suivante :

- achats de livres 33,5 %
- achats de périodiques 20 %
- reliure 2,5 %
- service d'information 0,5 %
- personnel 39,1 %
- équipements et services 3,9 %

L'achat de documentation représente en définitive 2,5 % du budget total de l'université .

Cette répartition du budget est difficilement comparable avec celle du budget d'une B.U. française . En effet, le budget des B.U. anglaises ne comprend pas l'entretien des bâtiments, ni le chauffage, ni l'électricité qui sont à la charge de l'université ; par contre les salaires du personnel sont inclus .

Le budget était, en 1973-1974, d'environ 80 000 £ pour l'acquisition des livres, des périodiques et de la reliure . Il a donc été dépensé en moyenne 32 £ par étudiant dans l'année, c'est à dire 320 frs, soit environ dix fois plus que la dépense moyenne pour un étudiant français ...

Le personnel :

Le personnel des bibliothèques universitaires anglaises n'a pas le statut de fonctionnaire . Il est recruté par l'université généralement par voie de presse . Il se conforme aux clauses d'un contrat signé lors de l'embauche :

- un bibliothécaire peut notamment quitter son emploi à tout moment de l'année, après une semaine à deux mois de préavis suivant l'ancienneté .

- à la City University, son service est de 35 heures par semaine . Il a quatre semaines de vacances en été, une à Noël, une à Pâques .

Plus intéressant est le fait que le salaire du personnel des B.U. est aligné sur celui des enseignants en université . La correspondance est la suivante :

Personnel de bibliothèque :	Personnel enseignant :	Salaire annuel en £ (en 1975)
Librarian (directeur de B.U.)	Professor (titulaire de chaire)	6 105-7 200 (61050 - 72000 £)
Deputy-Librarian (conservateur en chef)	Senior Lecturer (maître de confé- rence)	4 700-5 900 (47 000 - 59 000 £)
SUB-Librarian (conservateur)	Lecturer (maître assistant)	3 500-4 900 (35 000 - 49 000 £)
Assistant-Librarian (conservateur)	Lecturer (assistant)	2 180-3 990 (21800 - 39900 £)

Actuellement, un "Sub Librarian" doit être titulaire d'une licence, posséder un diplôme de bibliothécaire reconnu par l'Association des Bibliothécaires et avoir une certaine expérience . L'Assistant Librarian possède les mêmes diplômes mais n'a pas nécessairement d'expérience . Le "Library Assistant", ou sous-bibliothécaire, possède uniquement l'équivalent du Baccalauréat .

Outre l'intérêt pécunier de cette équivalence pour les bibliothécaires, cela présente surtout l'avantage de simplifier les rapports entre les enseignants et le personnel de la bibliothèque et peut-être de permettre une meilleure collaboration .

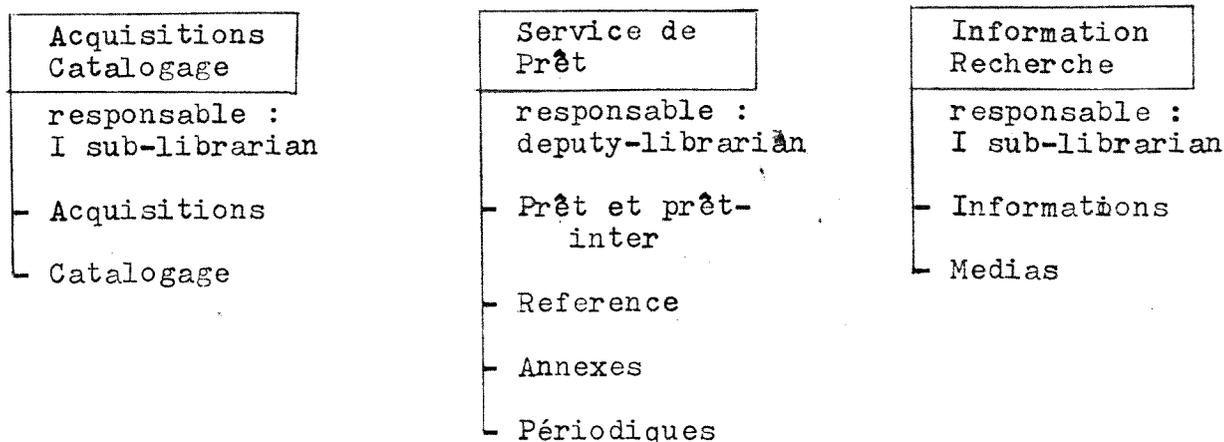
Le personnel de la B.U. de la City University compte 31,5 membres :

- 1 Librarian
- 1 Deputy-Librarian
- 2 Sub-Librarians
- 8 Assistant-Librarians
- 14 Library Assistants
- 3,5 secrétaires
- 2 "messagers"

Cela donne une moyenne d'un conservateur pour deux cent étudiants ; ce qui est bien supérieur à la moyenne française .

Le fonctionnement :

La bibliothèque est organisée en trois grands secteurs.



Chaque Assistant-Librarian est responsable d'une sous-section .

Les 14 Library-Assistants ne sont pas attachés à un service et accomplissent les diverses tâches tour à tour .

On remarque que la bibliothèque n'emploie aucun magasinier (les " messagers " se chargent des menus travaux, de la manutention) . La totalité des collections étant actuellement en libre accès, ils n'ont pas de raison d'être . Chaque matin, tout le personnel, (conservateurs y compris) est employé à replacer les ouvrages rendus la veille sur les rayons . Chaque personne est affectée à un secteur particulier .

Les acquisitions :

Les grands traits de la politique d'acquisition sont définis par le Sous Comité de la bibliothèque qui est responsable de cette tâche .

Jusqu'en 1973, le budget de la bibliothèque était ventilé entre les différents départements et, les enseignants géraient les crédits . Les bibliothécaires étaient réduits à un rôle d'intermédiaire . Actuellement, les enseignants soumettent des listes d'achats et les bibliothécaires ont l'initiative du reste des achats c'est à dire de 50 % environ . En théorie, chaque conservateur s'occupe plus particu-

lièrement d'un secteur . Ce système ne donne pas entière satisfaction car, les conservateurs étant en majorité de formation littéraire (il n'y a qu'un seul scientifique dans l'équipe), leur choix n'est pas judicieux à 100 % . Si le principe est bon, la réalisation l'est moins .

Le service des acquisitions est confronté à un autre problème, celui de l'information . Les professeurs donnent aux étudiants des listes bibliographiques qu'ils oublient de remettre à la bibliothèque : en dépit des réclamations, un quart seulement de ces listes parvient au service des acquisitions .

Quant à la nature des ouvrages achetés, notons que la B.U. jouit d'une situation privilégiée : située au coeur de la capitale, elle se trouve à proximité de très riches bibliothèques tels le British Museum, la bibliothèque de l'université de Londres, la National Lending Library for Science and Technology ... Elle ne cherche donc pas, en premier lieu, à acquérir des ouvrages très spécialisés qui ne sont utiles qu'à un très petit nombre de chercheurs .

La bibliothèque choisit ses ouvrages et périodiques en toute liberté, sans tenir compte des achats des autres bibliothèques de mêmes spécialités . Elle acquière ce qui lui est le plus utile , sachant que, si les bibliothèques voisines ne peuvent répondre aux demandes de ses étudiants, la Lending Library pourra pallier ses lacunes .

D'après le Net-Work Agreement qui protège les libraires, les B.U. doivent obligatoirement passer par eux, et elles ne peuvent bénéficier d'une remise supérieure à 10 % . (contre cet avantage de 10 %, les B.U. sont tenues d'accepter tout lecteur) .

Sur les publications d'Etat, les B.U. ont une remise de 25 % et n'ont pas obligation de passer par les libraires .

Les donations constituent la seconde source d'accroissement des fonds . Elles représentent 7 000 exemplaires par an et se composent surtout de brochures .

Le budget-reliure est relativement faible ; il représente moins d'un vingtième du budget-acquisitions . La B.U. s'efforce cependant de relier les ouvrages très demandés : ces livres peuvent être renforcés industriellement pour 50 p soit environ 5 frs .

Le service des acquisitions et du catalogage est l'un des plus lourds de la bibliothèque : il doit faire face à 17 000 entrées par an . Huit personnes sont attachées à ce service, dont trois conservateurs .

Afin de mettre les ouvrages plus rapidement à la disposition des lecteurs, le catalogage est fait à 80 % lors de la commande des livres, d'après les ouvrages de référence bibliographiques et les notices diffusées par les éditeurs . Lorsque les livres arrivent, dans cinquante pour cent des cas, il ne reste plus qu'à ajouter le prix et l'I.S.B.N.

Afin également d'accélérer le processus de catalogage, la bibliothèque utilise deux- mini-ordinateurs qui sont opérationnels depuis deux ans . Une dizaine de bibliothèques britanniques se serviraient déjà d'ordinateurs, dont Southampton, Birmingham, Newcastle et Bath . Ces mini-ordinateurs sont relativement lents mais bon marché (ils coûtaient 5 900 £ il y a deux ans c'est à dire 59 000frs) . Ils sont utilisés à des fins administratives uniquement . Il ne sont pas exploités pour la recherche documentaire, mais ceci est à l'état de projet car les conservateurs travaillent actuellement à l'établissement d'un thésaurus .

Ces ordinateurs se présentent sous la forme de grosses machines à écrire . Ils enregistrent des données tant administratives que bibliographiques sur des cartes adressables .

Ils sont utilisés pour la rédaction des bons de commande et pour celle de fiches administratives qui son intercalées dans divers fichiers tel que celui des ouvrages en commande . A partir des informations, l'ordinateur reproduit ensuite autant de notices sur fiches qu'il est nécessaire . Les informations enregistrées peuvent être mises à jour ou corrigées . Elles sont conservées, elles peuvent donc être réutilisées pour l'achat d'exemplaires supplémentaires . D'autres ressources telles que la production de listes sélectives d'ouvrages ou celle d'informations utiles à la gestion du fonds ne sont pas encore pleinement exploitées . Cela demandera de nouveaux efforts de programmation . Afin d'économiser le temps consacré à l'intercalation des fiches, il est envisagé de produire les notices sur d'autres supports . Les micro-fiches ont été envisagées ; il serait également possible d'enregistrer les notices sur des rubans perforés et d'utiliser un ordinateur pour leur classement et la production d'un catalogue .

Grace à ce procédé, le temps de catalogage d'un livre est passé de 40 à 10 minutes (Il faut trois minutes pour taper les informations, d'après un formulaire rempli à la main ; trois minutes aussi pour préparer le bon de commande et les fiches pour les catalogues internes et trois minutes encore pour imprimer les fiches définitives).

Les catalogues :

La bibliothèque met à la disposition des lecteurs :

- un catalogue auteurs et titres
- un catalogue matières (cf. bibliothèque)

Ce secteur ne présente pas d'originalité . Il est à noter cependant que depuis 1970 , les ouvrages sont indexés suivant la classification Dewey, La C.D.U. ayant été abandonnée du fait de la complexité des indices et des problèmes qu'elle pose pour la rangement des livres sur les étagères .

Le catalogue des périodiques est classé suivant l'ordre alphabétique des titres . Il existe également un classeur mural rappelant les titres et qui fournit l'indice Dewey afin de guider les lecteurs, les périodiques étant rangés suivant cet indice sur les étagères .

Ces catalogues comprennent les ouvrages possédés par les annexes bien que celles-ci aient leurs propres catalogues. (Il aurait du être mentionné que le service de catalogage de la bibliothèque centrale assure également le catalogage des ouvrages des annexes . De même, les services centraux prennent en charge leur bulletinage et leur reliure) .

Le service de prêt :

Le ^{prêt} est possible pendant la durée totale de l'ouverture de la bibliothèque ; c'est à dire de 9 heures à 21 heures

du lundi au jeudi

de 9 heures à 20 heures le vendredi

de 9.30 heures à 12.30 heures le samedi

soit ⁶² 52 heures par semaine, ce qui est courant dans les bibliothèques universitaires anglaises mais qui est légèrement supérieur à ce que l'on connaît en France .

Les étudiants peuvent emprunter 4 livres pour une période maximum de quatre semaines ; les titulaires d'une licence peuvent en emprunter 8 pour la même durée ; et les enseignants 10 pour trois mois .

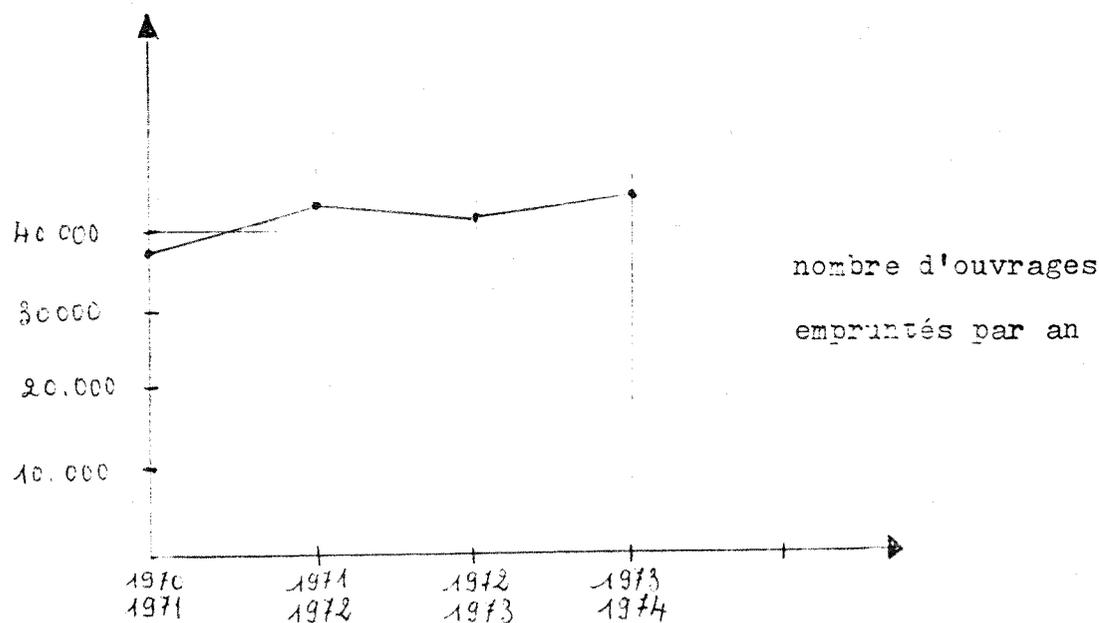
Tous les ouvrages peuvent être sortis à l'exception des périodiques reliés ou non, des thèses et textes d'examens, des usuels et de livres très demandés dont plusieurs exemplaires sont réservés à la consultation sur place .

Le prêt est également automatisé . Chaque jour, l'ordinateur imprime :

- une liste des erreurs,
- une liste des réservations,
- une liste des livres empruntés,
- une liste des retards : il imprime pour chaque retard, à sept jours d'intervalle, trois rappels prêts à être envoyés,
- une liste des livres perdus,
- une liste des livres empruntés pour trois jours,
- des statistiques: nombre de livres empruntés dans la journée,
 nombre de livres empruntés depuis le début de l'année,
 nombre de livres rendus
 nombre de livres actuellement sortis.

Tous les livres n'ont pas encore de numéro d'identification, à côté du système automatisé existe donc un système manuel . Le chiffre des prêts journaliers varie de 10 à 200 .

Les statistiques sont les suivantes :



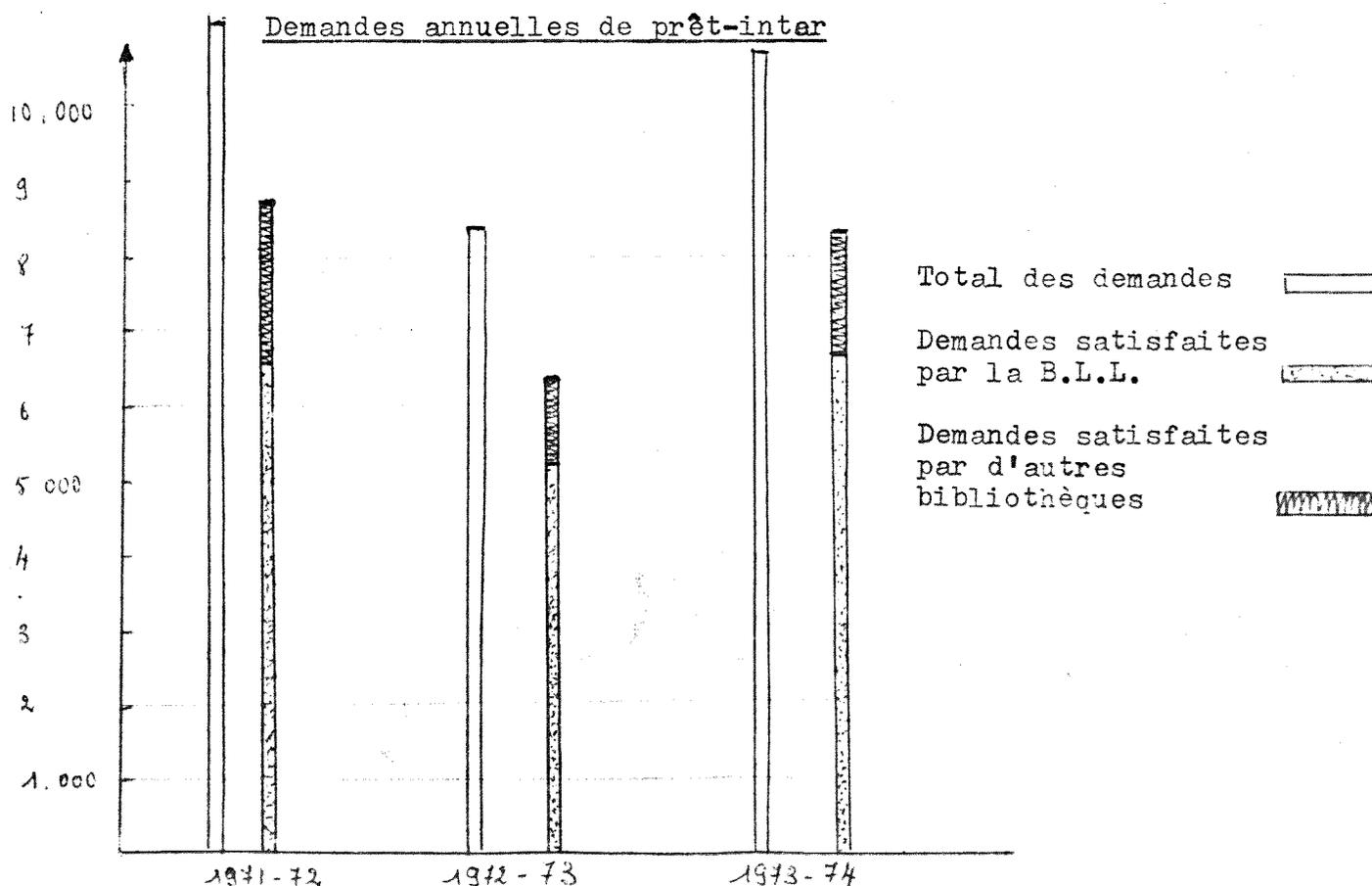
Le nombre des prêts croît parallèlement à la croissance du fonds mais dans des proportions plus modestes . Le nombre moyen de livres empruntés par étudiant inscrit à l'université est à peu près de 16 . Le total des prêts-inter suit la même évolution et il est à peu près égal au quart des prêts internes .

Le prêt-inter :

Le service de prêt-inter emploie deux personnes à plein-temps, l'une pour les livres, l'autre pour les périodiques . Les opérations se déroulent de la façon suivante :

Après exploitation, le formulaire rempli par l'étudinat est classé au nom de l'emprunteur par ordre alphabétique dans les "demandes en instance" et les "demandes satisfaites" . Le service remplit le formulaire de la British Library Lending Division : un exemplaire est classé par numéro d'ordre, les deux autres sont envoyés à la B.L.L. Lors de la réexpédition, les envois sont enregistrés dans un cahier pour d'éventuelles réclamations .

En plus des ouvrages couramment utilisés pour la localisation, la bibliothèque s'est constitué un catalogue matières où figurent les établissements publics ou privés qui possèdent des ouvrages sur tel ou tel sujet . Des informations tels les titres des périodiques reçus, peuvent figurer sur ces fiches . A partir des ouvrages qui ont demandé de longues recherches pour leur localisation, la bibliothèque a élaboré un fichier classé par ordre alphabétique d'auteurs .



Les demandes de prêt venant de l'extérieur sont très peu nombreuses . Cela montre d'une part la relative "pauvreté" de cette bibliothèque et la rôle prépondérant de la B.L.L.

La baisse du nombre des emprunts tant par prêt que par prêt-inter en 1972-1973, est due à la baisse du nombre des étudiants inscrits à l'université . Contrairement à ce que l'on aurait pu imaginer , le nombre des prêts-inter s'accroît au fur et à mesure que le fonds de la bibliothèque s'enrichit .

Ce schéma montre que 82 % des demandes de prêt-inter sont satisfaites . En fait, le pourcentage réel est de l'ordre de 90 % car, le chiffre des demandes est celui des formulaires remplis . Or, à la suite d'une démarche négative, le même ouvrage peut faire l'objet d'une seconde demande auprès d'une autre bibliothèque .

Les demandes non satisfaites concernent surtout les ouvrages étrangers . Quand la demande doit partir à l'étranger, la bibliothèque en général, ne poursuit pas les démarches en raison de leur coût et surtout de leur lenteur .

Les bibliothèques anglaises ne bénéficient pas de franchise postale . Elles assument entièrement le coût du prêt-inter qui est estimé à 1,15 £ par prêt soit 11 frs (frais de personnel compris) .

Les demandes urgentes sont transmises par Telex ; ce qui permet, dans le meilleur des cas, de satisfaire ces demandes en 24 heures .

Les demandes sont toujours adressées en premier lieu à la B.L.L.

La British Library Lending Division :

En 1973, la National Central Library et la National Lending Library for Science and Technology ont été réunies pour former la British Library Lending Division dont les fonds furent transférés à Boston Spa (Yorkshire) .

Ce fonds national qui a pour but de compléter les collections

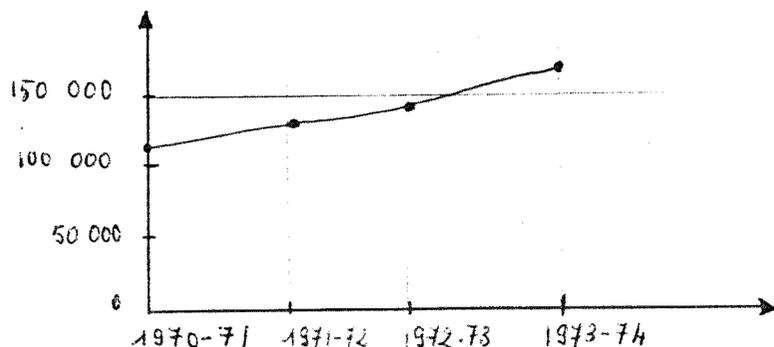
des autres bibliothèques (précisément 4 260 bibliothèques agréées) n'a pas de catalogue . Ses ouvrages sont rangés par ordre alphabétique de titres, ce qui permet au personnel d'accéder aux ouvrages sans pratiquement passer par des fichiers . Cela permet aussi d'accélérer l'arrivée des ouvrages en rayons .

Elle couvre tous les sujets et possède 1 070 000 volumes (périodiques compris) . Elle possède en outre, 800 000 rapports sur microfiches .

Chaque formulaire de demande de prêt coûte environ 2 frs . En retour, la B.L.L. envoie l'ouvrage demandé ou des photocopies à concurrence de 20, ou bien encore des microfiches .

Photocopies :

La bibliothèque possède trois appareils de photocopie utilisés aussi bien par les lecteurs que par l'administration . Chaque reproduction coûte 2 , 2,5 , ou 3 p soit 20 , 25 ou 30 centimes . Les statistiques sont les suivantes :



Il est donc fait un usage croissant et relativement intensif des appareils . La reproduction n'est toutefois pas libre, elle est soumise au Copyright Act de 1956 (cf: annexe) et pour toute photocopie, les usagers sont tenus de remplir le formulaire joint en annexe .

Le problème de la reproduction se pose également pour la département des médias qui enregistre sur video-cassettes des programmes

Annexe :

Formulaire à
remplir pour
faire une
photocopie

PRIVATE PHOTOCOPYING
THE CITY UNIVERSITY LIBRARY

Application for photocopies

Name..... (in block letters)

Department/Course Room no.

Staff/Student/Postgraduate (Delete two)

Details of material to be copied

Total number of sheets from machine

Amount to be paid (Delete if coin switch is used)

COPYRIGHT DECLARATION I am aware of the provision of the Copyright Act, 1956. I have not previously been supplied with a copy of the above by any other Librarian. I undertake that if a copy is supplied to me in compliance with the above request, I will not use it except for research or private study.

Date Signature

Library staff only

Received by

Date

Amount paid

COPYRIGHT ACT 1956

The Copyright Act 1956 (4 & 5 Eliz. 2 Ch. 74) protects all printed and manuscript material, no matter in what country this may have been produced, provided that in the case of published work not more than fifty years have elapsed since the death of the author(s) and, further, in the case of unpublished material not more than one hundred years have passed since its production; new editions of works otherwise out of copyright are protected for twenty-five years from the end of the year in which they are published.

Under further provisions of the Act as set forth in Statutory Instrument 1957 No. 868, a Librarian may reproduce for any one person not more than one article from any one volume of a periodical, provided that the copy is required for private study or for research only. For multiple copies, for the reproduction of a substantial portion of a monograph and for the use of a copy other than as above, the permission of the owner of the copyright must be obtained.

Copies of the Copyright Act and of the Statutory Instrument concerned are available for consultation in the Library.

de télévision . La bibliothèque ne fait pas elle-même les enregistrements-ce qui est de la compétence du "Center for Education and Technology"-, mais elle les conserve et les tient à la disposition des usagers de la bibliothèque .

En théorie, la B.B.C. permet l'enregistrement, à des fins non commerciales, des programmes éducatifs et leur conservation pendant un an . La concession de droits plus larges obligerait la B.B.C. à payer des droits d'auteur considérables . En pratique, dans l'attente d'un acte parlementaire, actuellement en étude, les bibliothèques conservent un peu ce qu'elles veulent . Ces problèmes de légalité expliquent en partie l'absence de catalogue dans la section des medias .

Le service-information :

Ce service a été qualifié de "centre nerveux" de la bibliothèque, cela révèle bien l'importance qu'on lui accorde . Ses activités sont nombreuses et multiples .

- Deux personnes assurent une permanence aux bureaux de renseignement . Ce sont le plus souvent des conservateurs et qui, dans la mesure du possible, appartiennent au service de prêt ou à celui de l'information. Il n'y a aucune restriction quant à la nature des questions . Mais pour les demandes d'information qui ne peuvent trouver une réponse à l'intérieur de la bibliothèque, le conservateur se contente de diriger le lecteur sur un établissement susceptible de l'aider . Si une réponse ne peut être fournie immédiatement, la question est notée avec le plus de détails possible et la réponse est ensuite adressée au demandeur . Ce service est largement sollicité puisqu'il a répondu :

en 1970-1971	à	2090 questions
en 1971-1972	à	1620 questions
en 1972-1973	à	4458 questions
en 1973-1974	à	4878 questions

Les questions qui demandent des recherches sont enregistrées sur des formulaires classés par ordre numérique . Un fichier matières permet également d'exploiter à nouveau ces questions .

Le service s'occupe aussi d'envoyer aux spécialistes de l'université susceptibles d'être intéressés, des notices signalétiques des ouvrages venant de paraître afin que ceux-ci puissent éventuellement en demander l'achat . Ce travail est fait à partir des principaux abstracts, de bibliographies et sont également utilisées les notices sur fiches diffusées par les éditeurs .

Le conservateur chargé des médias estime également qu'une telle forme d'information est à développer . Elle se charge donc de renseigner les enseignants sur les films, les diapositives ... qui viennent d'être édités et qui seraient susceptibles d'illustrer leurs cours /

Le service insère dans le mensuel destiné aux enseignants les "nouvelles de la bibliothèque" où paraît notamment la liste des nouvelles acquisitions classées par disciplines . Des tirés-à-part de ces "nouvelles de la bibliothèque" sont également mis à la disposition des étudiants .

Les nouvelles acquisitions sont exposées .

Un bulletin sur la science et la technologie du laser est diffusé dans un groupe de douze chercheurs . Ce bulletin est constitué de photocopies d'abstracts et de sommaires de périodiques .

On constate donc que ce service s'apparente au service de documentation d'établissements privés . On remarque aussi que les bibliothécaires ont une volonté de multiplier les rapports avec les lecteurs; ils n'hésitent pas à solliciter leur avis par divers moyens ; ils n'attendent pas que les lecteurs viennent à eux pour les intéresser à la vie de la bibliothèque .

- Le service sert aussi de relais à des services d'information automatisés tels que l'INSPEC, L'UKCIS, l'ASCA, l'ESRO/ELDO et le MEDLARS .

Jusqu'en 1972, des profils étaient diffusés gratuitement sur demande, grace à des subventions pour la recherche . Maintenant, ils coûtent 50 £ soit environ 500 frs par an . Certaines demandes d'information peuvent être faites en conversationnel grace au terminal qui se trouve dans la section informatique . Les conservateurs aident surtout à formuler les questions .

- Le service publie différentes brochures destinées à aider les lecteurs . Outre le guide de la bibliothèque qui est actuellement en refonte, on peut citer :

- Finding information qui est un petit guide pour la recherche bibliographique,
- Key papers in business and management studies qui fournit la liste des principaux périodiques de gestion,
- Key books in business and management studies pour les principaux ouvrages de gestion
- MSc business appreciation reports : an author list
- Lionel Denny House : Periodicals collection ...

- L'une des fonctions essentielles de ce service est l'enseignement : trois conservateurs donnent des cours dans la plupart des sections, mais cela n'est pas systématique . Cela ne donne lieu à aucun contrôle ou examen et cela est tributaire d'une entente entre les professeurs d'une section et la bibliothèque . Cet enseignement peut avoir plus ou moins d'importance et revêtir des aspects différents :

- Il peut s'agir d'une simple visite de la bibliothèque avec exposé des services que l'on peut en attendre . Cette formule est surtout destinée aux étudiants de première année .
- Cela peut aller jusqu'à vingt-quatre heures de cours répartis sur toute l'année pour des étudiants de deuxième ou troisième année .
- Des "tutorals" sont organisés pour des étudiants qui préparent une

thèse . Ces étudiants bénéficient alors de l'assistance d'un conservateur pendant la durée de leurs recherches .

De temps en temps, des séances d'information sont organisées à l'intention des enseignants .

Avant ~~que~~ de conclure, il faut noter que la bibliothèque est pourvue d'un dispositif de détection des livres sortis en fraude . Elle fut la première en Grande Bretagne et peut-être en Europe, à faire installer un " check-point system " en 1970 . Les livres sont munis d'une languette magnétique collée à l'intérieur de la couverture . Celle-ci peut déclencher un signal sonore placé à la sortie . Ces languettes coûtent cinq centimes pièce .

Ce système ne présente pas tous les avantages puisque les utilisateurs ne manquent pas de décoller la languette ou même d'arracher la couverture du livre . De plus, un appareil-photo, par exemple, peut déclencher le dispositif . Cependant les bibliothécaires sont assez satisfaits car cette mesure réduirait de moitié les disparitions qui se chiffrent maintenant à environ 1,3 % . Ce chiffre est approximatif car aucun recollément n'est fait et la bibliothèque procède seulement à des sondages partiels .

En conclusion, on peut dire que la bibliothèque de la City University est un exemple de réussite de l'intégration de la bibliothèque dans l'université . Cette intégration qui est en premier lieu administrative, a été, avec succès, respectée dans l'architecture .

La bibliothèque et l'enseignant ne sont pas deux secteurs juxtaposés mais travaillent en collaboration comme cela est souhaitable pour l'un comme pour l'autre : les enseignants sont invités à participer aux acquisitions, et, sur leur initiative, le personnel de la bibliothèque donne des cours . Des progrès sont toutefois à réaliser car tous les enseignants ne prennent pas encore part aux activités de la bibliothèque et toutes les sections n'incluent pas les problèmes de l'information dans leur programme .

On retrouve l'image de cette intégration dans les diverses publications de l'université : la bibliothèque fait toujours l'objet d'un long article qu'il s'agisse de prospectus, de périodiques ou même des brochures éditées par l'Union des Etudiants .

L'intégration ne présente cependant pas que des avantages . Les universités étant elles-mêmes relativement autonomes il en résulte une disparité et une qualité variable des divers établissements .

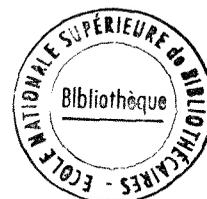
Cela ne facilite pas non plus la coopération entre les diverses bibliothèques . La bibliothèque de la City University ne participe, semble-t-il, à aucun catalogue collectif . Mais ceci n'est pas un cas général, et c'est peut-être dû au fait qu'il s'agit d'une bibliothèque londonienne . Peut-être aussi que l'utilité de tels catalogues est moins ressentie en Grande Bretagne en raison des compétences de la British Library Lending Division .

L'un des aspects de la concertation entre les bibliothèques n'a pu être étudié ici : il s'agit du rôle joué par les associations professionnelles . Certains membres de la bibliothèque de la City University ont des responsabilités au sein de ces associations .

Dans l'ensemble des bibliothèques universitaires de Grande Bretagne, la bibliothèque de la City University ne peut être considérée comme une bibliothèque riche . Cependant elle se caractérise par son dynamisme : en moins de dix ans elle est passée de 16 000 à 100 000 volumes . Bénéficiant de l'assistance technique de la section informatique et de subventions privées, elle a su tirer parti des techniques modernes : utilisation d'ordinateurs, développement du secteur audio-visuel .

Tous ces éléments font qu'une comparaison avec des bibliothèques universitaires françaises ne peut que lui être favorable . N'oublions pas de noter que les conclusions d'une telle comparaison pourraient être toutes autres si les bibliothèques universitaires françaises bénéficiaient d'autant de ressources financières que les bibliothèques universitaires anglaises .

BIBLIOGRAPHIE



ALLEN R., BROWN J.G.N., DAINTON F.S., HABAKKUK H.J. - Report of the National Libraries Committee, London, H.S.M.O., 1972 .

AYRES F.H., HALL J. - Information services in university libraries, London, SCONUL, 1974 .

THE BRITISH COMPUTER SOCIETY .- Aims and activity .

BUSINESS QUEST : a supplement to Quest, N° I Winter 1974-1975, London, The City University .

CENTRAL OFFICE OF INFORMATION, Reference Division . - Universities in Britain, B.I.S., 1973 .

THE CITY UNIVERSITY . - Height annual report to the Court, 1973-1974 .

THE CITY UNIVERSITY . - Sixth annual report to the Court, 1971-1972 .

THE CITY UNIVERSITY . - General prospectus 1975-1976 .

THE CITY UNIVERSITY . - Library guide, septembre 1972 .

THE CITY UNIVERSITY, Graduate Business Center . - Prospectus 1975-1976 .

THE CITY UNIVERSITY LIBRARY .- Finding information .

THE CITY UNIVERSITY LIBRARY, Lionel Denny House . - Guide to the Library .

THE CITY UNIVERSITY UNION SOCIETY . - Univer City, Handbook .

HALSSEY A.H., TROW M. . - The British academics, Faber and Faber, 1971 .

QUEST : The Journal of the City University, N° 4 march 1968 .
 N° 16 march 1971 .
 N° 27 summer 1974 .

UNIVERSITY GRANTS COMMITTEE . - Report of the Committee on libraries, London, H.M.S.O. 1967 .

UNIVERSITY GRANTS COMMITTEE . - Statistics of education , 1971 , volume 6 : Universities , H.M.S.O. .